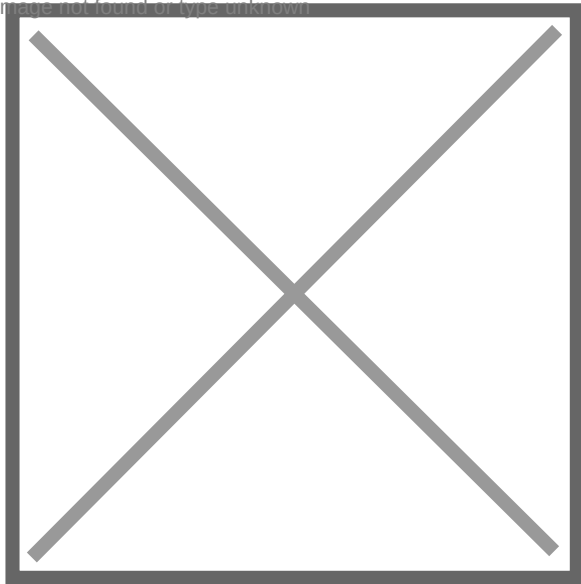




Aide juridictionnelle gratuite

Par **pitt**, le **21/09/2010 à 15:41**

Bonjour, rnje me separe d' avec mon amie qui a deja pris un avocat gratuit j' en ai pris un egalement qui me demande 700euros puis je demande une aide financiere merci de votre reponse

Par **mimi493**, le **21/09/2010 à 16:25**

ça dépend de vos revenusrnMais pourquoi avoir besoin d'un avocat alors que ce n'est pas votre conjointe ?

Par **pitt**, le **21/09/2010 à 18:09**

bonjour elle me refuse la garde alternee de notre fils de quinze mois maman celibataire et violente

Par **mimi493**, le **21/09/2010 à 18:34**

C'est assez logique de refuser la résidence alternée pour un enfant si jeune. Ce n'est que dans l'intérêt des parents à cet age, au mépris de l'intérêt de l'enfant.rnrnQuant à la violence, vous devrez la prouver.rnrnMais ça ne change rien sur le fait que l'aide juridictionnelle est liée à vos revenus